

ANNEE 2023

**SEANCE PUBLIQUE
DU 9 JUIN 2023**

Délibération n°

2023043

Date de convocation : 02/06/2023

Date d'affichage : 02/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 15
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 22

Vote : 22
Pour : 22
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la du conseil municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 2 juin 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, M. Bernard COMBES, Christian GARRIGUES. Frédéric ETCHEGARAY, Mikel AMILIBIA. Mmes Valérie RECARTE, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Céline FAYS,

Absents excusés : Philippe ENSALES (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Valérie RÉCART), Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Laure TRÉMOUILLE), Maud BARRAL (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Yannick BASSIER (pouvoir à M. Cédric BRESAC), Marc PERRIER (pouvoir à Michel LAHORGUE).

Secrétaire de séance : Valérie RÉCART

**O.J n°4 : CREATION D'UNE LIAISON PIETONNE ENTRE
L'IMPASSE LOUBERRY ET LE PARKING DES PLATANES -
ECHANGE DE PARCELLES AVEC M Et MME BAUDRY**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le Maire rappelle au conseil, le projet de création d'une liaison piétonne reliant l'impasse Louberry au centre bourg de Bassussarry, via le parking des Platanes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du développement des itinéraires piétonniers et de leur maillage progressif sur l'ensemble de la commune.

Considérant le sentier piétonnier à créer au titre du L151-38 du Code de l'Urbanisme inscrit au Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 21/07/2017, modifié en date des 21/06/2019 et 19/06/2021.

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du mercredi 22 février 2023 au vendredi 10 mars 2023.

Vu l'avis favorable du Commissaire enquêteur en date du 12 mars 2023.

Pour permettre la création d'une liaison piétonne entre l'impasse Louberry et le parking des Platanes, il convient de procéder à un échange foncier avec M ET MME BAUDRY (plan joint dressé le 20/03/2023 par SARL LABAT & ASSOCIES).

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- AH DP1, domaine public de la commune à céder à M. et Mme BAUDRY pour une superficie de 112 m²
- AH n°98c, propriété de M. et Mme BAUDRY à céder à la commune pour une superficie de 82 m²

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide

D'AUTORISER M. Le Maire à échanger les parcelles mentionnées ci-dessus,

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tout acte relatif à cet échange,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Bassussarry, le 9 juin 2023.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

